

## Le Crédit Agricole Brie Picardie lance une initiative majeure de 40 M€ pour l'éducation budgétaire et numérique

L'éducation budgétaire et numérique, la lutte contre l'illettrisme, sont des défis majeurs actuels. Face aux fractures qui peuvent apparaître sur nos territoires, l'implication de tous les acteurs économiques est essentielle. C'est pourquoi le Groupe Crédit Agricole a fait du renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale une des trois priorités de son projet sociétal.

Fort de ses 200 agences et 2700 collaborateurs partout sur les départements de la Seine et Marne, l'Oise et la Somme, et de la capacité financière que lui confère son statut de première banque de ces territoires, le Crédit Agricole Brie Picardie souhaite contribuer de manière significative à cet objectif d'éducation budgétaire et numérique et de lutte contre l'illettrisme. Il a ainsi décidé de lancer une initiative intitulée « **Esprit Ouvert** » se traduisant par la création de deux Fonds de Dotation.

Le premier Fonds, *Brie Picardie Esprit Ouvert*, sera un fonds opérateur et se dotera des expertises et outils adaptés, en partenariat avec les acteurs du territoire. Il pourra ainsi employer des salariés directement en charge de ces actions éducatives, louer ou acquérir des locaux et équipements, accueillir des bénévoles ou toute autre forme de mobilisation qu'il jugera utile. Le Conseil de ce Fonds sera composé de représentants du Crédit Agricole Brie Picardie et de membres indépendants sélectionnés pour leur compétence en matière d'éducation budgétaire et numérique et de lutte contre l'illettrisme. *Brie Picardie Esprit Ouvert* s'inscrit dans un objectif de résultat et cherchera à maximiser l'impact sociétal de chacun des euros qui lui sont confiés.

Pour réaliser ses objectifs, *Brie Picardie Esprit Ouvert* disposera d'une dotation constituée de donations de certificats coopératifs d'investissement (CCI) émis par le Crédit Agricole Brie Picardie pour un montant global de 30 M€. Grâce à la rentabilité de la Caisse régionale, les revenus de ces CCI offriront au Fonds des moyens durables afin de financer son programme d'activité.

Afin de réaliser ces donations, le conseil d'administration de la Caisse régionale, réuni ce jour, a décidé, sur le fondement de l'autorisation qui lui a été consentie par l'assemblée générale des associés du 30 mars 2022 aux termes de sa 20<sup>ème</sup> résolution, de modifier son programme de rachat dont le descriptif figure dans son Rapport annuel en prévoyant un nouvel objectif « rachat en vue de dotation du projet sociétal de la Caisse régionale ».

Par ailleurs, le conseil d'administration a également décidé de réaffecter (i) 394 805 CCI préalablement affectés à l'objectif d'annulation et (ii) 940 727 CCI préalablement affectés à l'objectif de couverture des plans d'options d'achat de CCI destinés aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Caisse régionale, à ce nouvel objectif de dotation du projet sociétal soit un total de 1 335 532 CCI. A la suite de cette réaffectation, constatant la bonne dynamique des résultats commerciaux et financiers 2022 de la caisse régionale, le conseil d'administration a décidé la donation au Fonds Brie Picardie l'Esprit Ouvert de ces 1 335 532 CCI. Le coût d'acquisition de ces CCI est d'environ 27,5 M€ et leur valeur de marché au 25 novembre 2022 d'environ 24 M€. Afin d'atteindre une donation de CCI d'un montant global de 30 M€ (exprimé en coût d'acquisition), des CCI complémentaires seront achetés sur le marché.

Le second Fonds, dénommé *Fonds Sociétal Brie Picardie*, sera lui un fonds de soutien ayant vocation à appuyer des initiatives externes dans les domaines de l'éducation budgétaire et numérique et de la lutte contre l'illettrisme. Il fera l'objet d'une dotation de 10M€ en 2022 avec une période cible de 5 ans d'activité soit des actions de mécénat à hauteur de 2 M€ par an en moyenne.

L'impact de cette initiative sociétale sur le ratio de solvabilité est estimé à 9bp. Pour rappel, ce ratio était supérieur à 21% au 30 septembre, pour un minimum de 10,5%. L'impact sur le résultat net social 2022 est estimé à moins de 40 M€. Pour rappel, ce résultat était de 171 M€ sur les neuf premiers mois de 2022. Afin de ne pas pénaliser les porteurs de CCI, le dividende distribué sera calculé en retraitant l'effet de cette initiative sur le résultat net.